

## PROCES-VERBAL DU VENDREDI 11 AVRIL 2014

### CONVOCAION DU 28 mars 2014

Étaient présents : Mme et Mrs les conseillers municipaux :

Christine PERONNE, Catherine POLMAN, Martine QUOIRAUD,

Pierre BAJOR, Raymond BENITO, Jean-Marie BLAINEAU, Laurent GESTRAUD, Patrick PIVETEAU, Marcel PRECIGOUT, Pascal RIVET, Stéphane VILLETTE, Christian VIMPERE, Philippe ZANDVLIET

Absents excusés : Aurélia RIPOCHE a donné procuration à P. PIVETEAU

Raymond BENITO a donné procuration à P. RIVET

Secrétaire de séance : Patrick PIVETEAU

**1-LE COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 avril 2014** est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### 2-BUDGETS PREVISIONNELS 2014

Présentation du B.P. « Assainissement » et « Général » par le rapporteur de la commission des « Finances ».

#### ➤ Assainissement

- Le budget de Fonctionnement est équilibré à 92 467 € avec une subvention

d'équilibre du Budget général de 30 413 €. L'amortissement des travaux (réseau, pompes de relevage, lagunes, branchements etc. s'élève à 30 000 €.

- Le budget d'Investissement est équilibré à 324 804 €. Les travaux pour la

mise aux normes de la lagune « la grange » et le transfert de la lagune « le bourg » vers celle de « la grange » ainsi que le curage de celle-ci après transfert sont inscrits à hauteur de 203 271 €. Ces travaux seront financés par moitié par de l'autofinancement ( cumul des amortissements annuels) et par moitié par des subventions de l'Agence de l'eau et du département.

Malgré ces travaux lourds cette section conserve une réserve financière de 106 237 €.

#### ➤ Budget général

- Le budget de Fonctionnement est équilibré à hauteur de 591 832 €. En

2014, cette section sera déstabilisée par : le déficit du budget Fonct. Assainissement (30K€), la réforme des rythmes scolaires (évaluée à 13k€ pour 14 semaines), le transfert de CAE subventionné en emploi titulaire (moins 10 K€ de subvention Pôle emploi), la provision pour impayés suite à des liquidations judiciaires ou pour des impayés divers (locatif, cantine-garderie scolaire 10 K€) et la diminution de la dotation de l'État (D.G.F. environ - 3% soit 5 k€).

Total estimé 68 K€ (10% des dépenses 2013) avec une marge d'erreur difficile à évaluer.

D'où une vigilance renforcée qui s'impose. Il est inscrit 20 K€ pour « Dépenses imprévues » et 20 K€ en réserve pour investissement.

- Le budget d'Investissement est équilibré à 498 993 €. L'excédent reporté (102

K€) est largement consommé par les reste à réaliser 53 K€ et la provision pour la finition de la traverse de la Z.A. (61 K€). L'excédent capitalisé à la fin de l'exercice 2013 (121 K€) permettra de réaliser le changement des huisseries de la mairie (30 K€ subventionné à 50%), la mise aux normes électriques de la salle polyvalente et de la grande salle du stade de foot (6K€) et la mise aux normes du refuge fermé depuis un an (10 K€). Sont provisionnés 81 K€ pour la voirie et 15 K€ pour les services communaux. La réhabilitation de l'immeuble « Labrousse » et l'appel d'offre « Maîtrise d'œuvre » pour la restauration de l'église sont inscrits au budget.

Tout le long de la présentation de ces budgets, M. le Maire a donné diverses informations sur les projets en cours et à venir. Après échange et par un vote groupé, le Conseil municipal a émis un avis favorable pour les 2 budgets prévisionnels « Assainissement » et « Général ».

### 3-TAUX D'IMPOSITION 2014

Suite à une gestion rigoureuse, le résultat de clôture pour l'année 2013 (investissement/fonctionnement) du Budget général est excédentaire de 175 836,81 €. Bien que l'État diminue sa dotation de fonctionnement et impose des dépenses nouvelles lourdes (réforme des rythmes scolaires, mises aux normes toujours renouvelées, contraignantes et onéreuses, etc.), les budgets peuvent être, encore cette année, équilibrés sans augmentation des taxes. Qu'en sera-t-il l'année prochaine ?

Après avoir en délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire de reconduire les taux de 2013 pour l'année 2014 soit :

Taxe d'habitation : 7,04% - Foncier bâti : 18,54% - Foncier non bâti : 62,10%.

### 3-PERSONNEL COMMUNAL

- Restauration scolaire : le contrat subventionné de Mme Jocelyne BLANCHARD

arrive à échéance le 3 mai 2014 et ne peut plus être reconduit. Mme Jocelyne BLANCHARD donne entière satisfaction à son poste de travail (état d'esprit, ponctualité, qualité du travail etc.).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer un contrat à durée déterminée à Mme Jocelyne BLANCHARD.

- Agence postale communale : par un courrier daté du 8 avril 2014, Mme Maryse

CRETET porte à notre connaissance qu'elle démissionne des fonctions qu'elle occupe à la poste. Le préavis est d'une durée de 2 mois. Mme CRETET a des congés à prendre. Il est donc urgent de trouver un agent pour ce poste. La personne qui a remplacé Mme CRETET sera contactée. Cette solution nous dispenserait d'une formation. Le Conseil municipal souhaite qu'une information soit collée à la poste et à la mairie.

### 4-SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2014

M. le Maire propose de reconduire le montant des subventions aux associations à l'identique de l'année 2013 (+ 100 € pour Balades Motos Passion).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal attribue les subventions suivantes :

Ass. Grand Karst de La Rochefoucauld	50	Anciens combattants	80
Balades Motos Passion	200	BIRKENAU	150
Charente Quad Découvertes	100	Chambre des Métiers	170
Club des Aînés	200	Prévention routière	55
Comité des Fêtes	765	RASED	50
Crinière au vent	95	Resto du Cœur	80

Spéléologie de la Charente	80	RPI Parents d'élèves	385
Ste de chasse communale	460	Récréagris	350
U.S. AGRIS Foot	1070	Récréagris (Une Feuille pour Agris)	75

Le montant total des subventions aux associations est pour l'année 2014 de 4 415 €.

#### **5-ELECTION EUROPEENNE 25 MAI 2014**

M. le Maire fait appelle à candidature pour constituer le bureau de vote pour l'élection européenne à 1 tour ouvert de 8 h à 18 heures

8 h 00 – 10 h 30	P.PIVETEAU	L.GESTRAUD	A.RIPOCHE
10 h 30 – 13 h 00	C. MOREL	C.PERONNE	P.RIVET
13 h 00 – 15 h 30	P.ZANDVLIET	P.BAJOR	M.PRECIGOUT
15 h 30 – 18 h 00	R.BENITO	C. POLMAN	J.M. BLAINEAU

#### **6-DEVIS**

M. le Maire présente et commente des devis.

- BUREAU VERITAS pour un contrôle sur la solidité du balcon du logement locatif « L'ECOLE » 450,00 € HT.
- JARDINS DE L'ANGOUMOIS pour la tonte, évacuation des déchets et roulage après l'engazonnement de l'automne dernier 856,00 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable pour ces 2 devis.

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 16 mai 2014

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

